

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 MARS 2021

Délibération n°2021 – 08 : adhésions et cotisations 2021

Le conseil d'administration, dans sa séance du 09 mars 2021,

APPROUVE

les adhésions et cotisations de l'École nationale des chartes annexées à la présente délibération pour l'année 2021.

Nombre de votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Le vice-président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Bruno RICARD

Annexe : liste des adhésions et cotisations pour l'année 2021.